



CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES 2014 organisé par l'Association C.A.P.V

« B comme ...»

Règlement du concours

Petit préambule :

Bienvenue dans ce concours gratuit et amical. Soyez bien attentifs aux conditions de participation, pour que nous puissions retenir vos œuvres.

Toutes les informations concernant ce concours sont :

- sur le site de l'association CAPV « artcapv.com » à la page « [Concours Arts Plastiques](#) »
- sur le blog de l'atelier de CAPV « atelierviroflay.blogspot.fr »

Vous pouvez également suivre le déroulement du concours et poser vos questions :

- sur le site « artcapv.com » à la page « [Contact](#) »
- sur le blog de l'atelier de CAPV « atelierviroflay.blogspot.fr »
- sur la page Facebook « Art CAPV » (<http://www.facebook.com/artcapv>).

Organisation :

Le concours est organisé par l'association d'artistes C.A.P.V. de Viroflay du 30 novembre 2013 au 30 mars 2014.

Il est gratuit et ouvert à tous. Entre une et trois œuvres par personne sont autorisées.

Le non respect des consignes entraîne l'annulation de la participation.

Les œuvres sélectionnées feront l'objet d'une exposition en avril 2014 à Viroflay.

Un prix et des mentions seront décernés par un jury indépendant lors du vernissage de l'exposition.

Thème :

L'œuvre illustrera l'expression «**B comme ...»**, en toute liberté.

Technique :

Toutes les techniques sont acceptées.

Format :

De 3 à 4 feuillets de format A4 (21x29,7 cm), reliés entre eux par un moyen de votre choix, pour constituer une seule œuvre.

Si nécessaire indiquer par des flèches (haut/bas) au recto le sens de lecture.

Support :

Papier, carton très léger ou tout autre matériau de très faible épaisseur. L'ensemble devant être inférieur à 10mm.

Conditions d'envoi :

Indiquez au dos de chaque feuillet vos nom, prénom, adresse, téléphone, et email.

Joindre le bulletin d'inscription rempli à télécharger sur notre site « artcapv.com » à la page « Concours Arts Plastiques ».

Joindre une enveloppe au bon format, affranchie au tarif adapté et à votre adresse, pour réexpédition.

Envoyer par courrier, avant le 30 mars 2014, à l'adresse suivante :

Concours « A comme ...» - Association CAPV

10 rue Nicolas Nicquet

78220 Viroflay

Assurance :

Les artistes devront assurer personnellement leurs oeuvres pour toute la durée du dépôt.
L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation constatée.

Conditions d'exploitation des œuvres et des images :

Suivant l'espace disponible l'association exposera les œuvres dans les meilleures conditions possibles.

Les œuvres présentées seront libres d'utilisation par l'association pour les documents, brochures, plaquettes, tout support et site ou blog sur internet.

L'association ne pourra pas faire commerce ni des œuvres ni des images.